



## **Syndicats CGT**

**Raffinerie de Donges**

tél : 02.40.90.57.78 / février 2018



# **EXPERTISE DU CHSCT Élargi sur la Maintenance Courante : TOTAL SACRIFIE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL AU PROFIT DES ACTIONNAIRES !**

Le 31 janvier 2017, la nouvelle organisation des contrats Mécanique, Maintenance Générale, Électricité, Instrumentation et Analyseur/Métrologie était annoncée. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, pour un périmètre de travail identique sur la Raffinerie, 3 entreprises sont sous contrats au lieu de 5 auparavant.

À travers l'expertise du cabinet CIDECOS, votée au CHSCT Élargi Extraordinaire du 7 mars 2017 et restituée le 13 février 2018, la CGT démontre comment la stratégie de TOTAL fracture le collectif de travail dongeois et altère l'idée d'une culture commune de représentation du travail et des métiers.

Malgré les conséquences néfastes du système de sous-traitance à outrance en termes de sécurité, de gestion des risques et d'équilibre social entre les salariés, la Direction de TOTAL poursuit en ce sens par la modification des contrats de maintenance courante du site. Les contrats qui lient TOTAL aux entreprises sous-traitantes sont de nature commerciale et se fondent sur une obligation de résultats et non de moyens. Négociateur agressif, TOTAL use de méthodes musclées pour qu'au final, le moins disant remporte la mise. La sous-traitance s'apparente donc à une relation « asymétrique », à un rapport de « domination contractuelle ».

À chaque renégociation de contrat, la Direction de TOTAL espère diminuer l'impact social et revendicatif des salariés et des syndicats. TOTAL a une stratégie « continue » de réorganisation, avec des mouvements de « concentration » et « redéploiement » permanents. Cela entraîne un cycle régulier de suppressions d'emplois et une augmentation du nombre de salariés en contrats précaires. Les inégalités se creusent entre les salariés, les travailleurs sous-traitants sont précarisés. 5 ou 6 conventions collectives se côtoient sur le site avec de grandes disparités.

**Du chantage économique exercé par Total sur les entreprises sous-traitantes naît une menace sur la sécurité, les conditions de travail et la santé de l'ensemble de la communauté de travail.**



## Les objectifs de TOTAL sont clairs :

**Le travail doit être fait plus vite, toujours plus vite.**

**Le travail doit coûter moins cher, toujours moins cher.**

L'externalisation induit une déperdition dans la maîtrise de certaines fonctions chez TOTAL, une perte de savoir-faire et des bouleversements organisationnels qui risquent, à termes, de contraindre les « totaliens » à n'être plus que des surveillants d'indicateurs informatiques de maintenance. L'obligation faite aux sous-traitants de prendre en charge la majeure partie du processus travaux, de leur préparation à leur achèvement en passant par leur réalisation, les condamne à transformer en profondeur leur manière de travailler et de s'organiser. L'articulation et la coordination nécessaires pour mener à bien un chantier sont à la charge des sous-traitants qui ne disposent que des ressources humaines et matérielles initialement prévues en lien avec le contrat. La dizaine de démissions de salariés de PONTICELLI depuis mai 2017 n'est pas étrangère à cette situation.

Dans son rapport CIDECOS écrit : « Nous avons été effarés d'observer les réactions surprenantes des différentes Directions. TOTAL surpris de constater l'importance des notions de connaissance et d'expérience sur le site dans la réalisation des activités de maintenance. PONTICELLI surpris que TOTAL soit surpris de constater que PONTICELLI ait tout à découvrir ».

L'approche de la Direction de TOTAL, dans l'organisation du travail, ne prend pas en considération les liens forts de subordination entre le donneur d'ordres et les sous-traitants. Ces dimensions agissent aussi, à un autre niveau : celui de la non-constitution de collectifs de travail stables. C'est-à-dire des collectifs où peuvent s'échanger les expériences, se construire, dans le temps, la mémoire collective des savoir-faire et des stratégies de sécurité. La sécurité « réglée » du « tout » procédures ne remplacera pas la sécurité « gérée » du « savoir-faire, de l'expérience, de la formation et de la qualification ».

**Austérité et menaces sur l'emploi pour les travailleurs, 6 milliards de dollars de dividendes pour les actionnaires de TOTAL en 2016.**

**Ce sont pourtant les salariés des entreprises sous traitantes qui participent aussi par leur travail à la création des richesses et donc aux 100 milliards de dollars de profit en 10 ans du Groupe TOTAL.**



CIDECOS note dans son expertise : « tout se passe comme si la Direction de TOTAL avait conçu le projet des contrats de maintenance avec une forme d'angélisme et de naïveté ». « Un personnel d'entreprises sous-traitantes, détenteur de riches et diverses expériences pour lequel il est demandé tout et tout de suite, sur un site méconnu de presque tous, et au sein d'entreprises ou de groupements constitués au pied levé ».

Les notions de diminution des délais et des coûts, la sous-traitance systématique au moins-disant, la précarisation et le nomadisme des travailleurs, apparaissent aujourd'hui comme génératrices d'accidents ainsi que de maladies professionnelles. L'impact de la modification des contrats de maintenance courante du site a été visible par des constats de nombreuses situations de défauts de formations au profit des salariés sous-traitants.

La santé physique et mentale des travailleurs est mise en danger par la Direction de TOTAL. Les accidents et presque accidents sont redevenus fréquents sur le site. Loin de préserver la sérénité des salariés, c'est un investissement personnel permanent que les travailleurs doivent mettre en œuvre pour réussir à réaliser les travaux et faire tourner les unités, face aux contraintes des réductions des moyens, de temps et de coûts imposés par TOTAL.

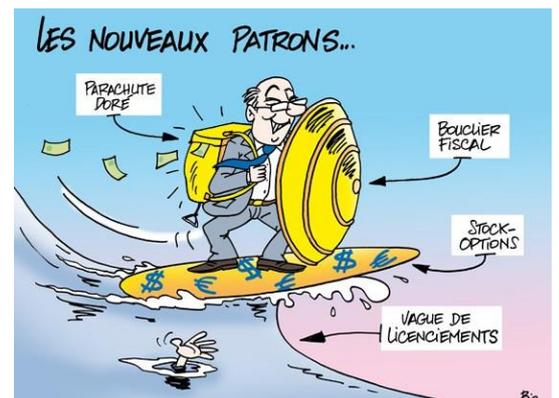
La CGT constate également l'explosion des ordres de travaux en portefeuille, ce qui laisse présager des difficultés de réalisation de la maintenance préventive dont les effets pourraient être dramatiques à moyen terme. Ce qui fait la force d'un site comme le nôtre, c'est un collectif de travail stable, qualifié et bien rémunéré. L'avenir à long terme de la Raffinerie passe par là, bien loin des visions à court terme des gestionnaires du coût.

Au regard de l'ancienneté de certains équipements, il serait nécessaire de revoir les cycles de maintenance préventive. Des équipements insuffisamment maintenus génèrent un risque d'accroissement des travaux curatifs. Le périmètre des travaux et la durée des Grands Arrêts doivent être revus à la hausse afin de redémarrer avec des unités réellement modernisées et pouvoir travailler sur des unités entièrement dégazées, donc présentant moins de risques liés à la « présence produit ».

TOTAL, pour qui plus que quiconque le temps est de l'argent, pense pouvoir déroger à ses obligations réglementaires en proposant d'alterner, un jour sur deux, visites préalables et réceptions de chantier. L'enquête SOLOMON et le processus DELTA ne doivent pas être les seules boussoles de la Direction de TOTAL au détriment de la réglementation.

**La CGT démontre ici que la sécurité est sacrifiée sur l'autel de la productivité** alors que la Visite Préalable doit être remise au centre d'une réelle politique de sécurité en augmentant les moyens humains nécessaires à sa réalisation.

Lors du CHSCT Élargi Extraordinaire du 7 mars 2017, un des objectifs des membres CGT était d'assurer de bonnes conditions de reprises des salariés des entreprises qui perdaient leur contrat vers les entreprises restantes ou entrantes. La Direction n'a pas souhaité aborder ce thème et ce sont seulement 10 salariés expérimentés qui ont été réembauchés au sein du collectif de travail de la Raffinerie.





## **TOTAL DETRUIT 30 EMPLOIS DANS LA MAINTENANCE DU SITE.**

L'impact social de la modification des contrats de maintenance courante du site est destructeur :

- 1 suppression de poste pour SPIE.
- 4 licenciements et 4 ruptures conventionnelles pour ACTEMIUM.
- 4 ruptures conventionnelles et 2 démissions pour FLA.
- pour CLEMESSEY : 2 ruptures conventionnelles, 10 démissions et la perte de 200 euros de primes pour certains salariés.
- Au global, l'effectif dédié aux contrats de maintenance courante de la Raffinerie passe de 173 à 143. Ce sont donc 30 emplois que TOTAL a détruit.

La CGT a toujours défendu la priorité à une maintenance préventive et affirme que le processus maintenance doit être amélioré mais pas au détriment des salariés. Il doit être renforcé par davantage de moyens humains et matériels. Les travaux doivent être réalisés en fonction des réalités du terrain et non du seul objectif de réduction des coûts.

CIDECOS conclut son expertise en stipulant : « L'option de la réinternalisation des métiers de la maintenance ne peut être écartée et doit faire l'objet d'une réflexion sérieuse. La réinternalisation est possible, a existé et a été l'axe principal retenu depuis maintenant une dizaine d'années par un autre opérateur industriel du pétrole ».

La CGT exige que des engagements concrets soient pris par la Direction TOTAL envers les salariés organiques, mais également envers ceux des entreprises sous traitantes. Des mesures sont à prendre :

- Réinternalisation des métiers sur les activités liées aux risques industriels pour assurer une stabilité du savoir-faire et travailler en sécurité.
- Harmonisation des salaires, grilles de rémunération, primes et indemnités spécifiques en retenant pour chaque salarié la disposition la plus favorable.
- Des embauches dans les Services de Total et au sein des entreprises sous traitantes.
- La planification des travaux doit être revue pour un meilleur lissage et une meilleure répartition des charges de travail.
- Les travaux doivent être guidés par les absolues priorités à la sécurité et à la santé au travail.
- Les salariés doivent bénéficier de formations qualifiantes et reconnues, aussi bien pour les formations spécifiques au site que pour les habilitations particulières des métiers.

**La CGT se mobilise pour une réinternalisation assurant le maintien des savoir-faire, un socle social commun pour tous les salariés présents sur le site et afin de permettre à tous les travailleurs des conditions de travail optimales.**

